



CLASSIQUES
GARNIER

SHERIDAN JR. (George J.), CARNINO (Cecilia), HERLAND (Michel), POUCHAIN (Delphine), « Revue des livres », *Revue d'histoire de la pensée économique*, n° 14, 2022 – 2, p. 303-330

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14319-2.p.0303](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14319-2.p.0303)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Simon HUPFEL, *L'Économie politique des soieries. Les manufactures de Lyon et de Londres de leur origine à 1848*, Paris, Classiques Garnier, collection « Bibliothèque de l'économiste », 2019, 317 p.

George J. SHERIDAN, Jr.
University of Oregon (USA)

Among the more interesting approaches to industrialization over the past decades has been that emphasizing the role of historical alternatives to mass production, or “dispersed manufacture.” Highlighted among the industries illustrating such alternatives is Lyon silks. According to an early articulation of this approach, the persistence and success of the city’s silk manufacture was in large part due to its institutional framework, facilitating flexible production through adaptation to volatile markets, product and technical innovation, and adequate supply of qualified labor¹. *L'Économie politique des soieries* makes institutions the centerpiece of its comparative account of Lyon silk manufacture and its contemporary equivalent in England, silk weaving in the Spitalfields district of London. The account addresses institutional change over the period of the classic British industrial revolution, from approximately the mid-eighteenth to mid-nineteenth century. A case is made for the role of institutions in explaining why these manufactures, originally quite similar, diverged in terms of economic performance, product specialty, and labor formation by the period’s end. Political economy, both that of theory and that of policy, is showcased for orienting the transition, especially in England.

Both manufactures in the second half of the eighteenth century had as distinguishing features craft production carried out in small workshops, putting-out enterprise differentiating merchant, master and worker functions, a high end product, and a skilled labor force. Their respective regulatory frameworks also displayed similar features.

1 Charles Sabel and Jonathan Zeitlin, “Historical Alternatives to Mass Production: Politics, Markets and Technology in Nineteenth-Century Industrialization”, *Past & Present*, n° 108, August 1985, p. 148-150, p. 157-159.

In Lyon, the corporative regime of the *Grande Fabrique*, constituted in 1596, provided such a framework, to which were added from 1770 on official wage lists (*tarifs*) sanctioned by the municipality. In London, a corporative equivalent was the Weavers' Company, representing all of the textile trades of the city, until 1773, when a series of measures enacted by the Spitalfields Acts established a new regulatory framework for the silk weaving trade alone. Periodically adjusted price (wage) lists were the main provision of these Acts. The subsequent evolution of the two regimes would lead in two different directions, altering the relative economic positions of their respective silk-weaving manufactures and the character of labor mobilization in their respective trades. In Lyon, the institutional framework of the *Grande Fabrique* was abolished by the 1791 reforms of the French Revolution, to be superseded by an entirely new regulatory order decreed by Napoléon in 1806. Wage lists (*tarifs*) were not part of this framework, although lists were occasionally decreed on certain categories of silk fabrics by local authorities until 1831, after which official lists were permanently discontinued. In London, the regulatory regime of the Spitalfields Acts remained formally intact while being effectively undermined, politically and intellectually, by a policy re-orientation towards free trade and free enterprise, manifest initially in the 1813-1814 repeal of the Statute of Artificers regulating the terms of apprenticeship. The repeal of the Spitalfields Acts followed in 1824, along with that of the Combination Laws that prohibited labor organizing. Unlike Lyon following the French Revolution, the institutional order of London's silk manufacture was not re-fashioned to correspond to the new legal situation. The result was a weakening of the economic position of the Spitalfields weavers, who were forced to affiliate to a national labor movement unattuned to their specific trade concerns. London silk manufacture, meanwhile, saw its competitive position decline and languished.

In elaborating this comparative history of institutions, *L'Économie politique des soieries* masterfully interweaves the economic history of the two manufactures with the history of politics and labor movements among their weavers. The treatment of economic history displays deep knowledge of features specific to the "dispersed manufacture" of silk production, such as the variety and fluctuations of product demand, the role of innovation, particularly that of fabric design, and the impact of

international trade. Details pertaining to the organization of manufacture and to interactions among its agents that, at first sight, appear relatively insignificant are shown to have had prime importance to those involved. Such is, for example, the delay, in the Lyon manufacture, in the final determination of the compensation owed the weaver for the completed fabric order, the duration of which was a major object of contestation between weavers and merchant employers. Labor movements of the Spitalfields weavers are addressed for their participation in the events of the 1760s, culminating in the passage of the Spitalfields Acts, for their mobilization in defense of the Acts in the early 1820s, and for their reformulation of demands and recasting of organizing strategies in the wake of the repeal. Reliance on archival and manuscript sources along with newspaper accounts, government records, and specialized studies, some unpublished, gives this account historical freshness and richness. For Lyon's silk weavers, treatment of their most creative mobilization, that of the "*Révolution des canuts*" of 1831-1834, draws extensively and pointedly on the extensive body of existing secondary literature. Attention is drawn to the role of the silk weavers' press, then and subsequently (1834-1848), in enhancing Lyon's institutional order with a public sphere of communication and opinion.

Institutions and institutional analysis constitute the core of *L'Économie politique des soieries*. Institutions here include not only regulatory measures, such the Spitalfields Acts, and constituted bodies, such as those created for Lyon by the Napoleonic legislation of 1806, but also practices and habits that had the effect of controlling or inducing behaviors, what J.R. Commons calls working rules of "unorganized custom²." This study argues for the largely salutary effect of the regulatory regime established for London by the Spitalfields Acts and for Lyon by the creation of two institutions—the *Conseil des prud'hommes* for dispute resolution by conciliation and registration of inventions (thereby protecting intellectual property in fabric design) and the *Condition des soies* for protection against fraud in the commerce of raw silk and silk thread. Such regimes maintained incentives for ongoing investment on the part of both weavers and merchants/merchant-employers that was specific to the circumstances and exigencies of this particular dispersed

2 John R. Commons, « Institutional Economics », *The American Economic Review*, vol. 21, n° 4, December 1931, p. 649, p. 651.

manufacture. For weavers, this meant investment in acquiring and perfecting their know-how (*savoir-faire*) centered around “an ethos of quality” (p. 92, p. 113-114); for merchants, it meant the inducement and financing of innovative fabric design. Both kinds of investment were “highly specific” (p. 110) cultivated within the specialized parameters of silk manufacture and not readily transferable either from or to other industries. The Spitalfields Acts assured weavers of an acceptable return on their “know-how” in the form of relatively stable wage-rates, in return for which they renounced militancy and accepted negotiation to address their concerns. Merchants could thus count on an adequate labor force that was sufficiently skilled, reliable, and adaptable to justify the expenses and risks of innovation of fabric design. Repeal of the Spitalfields Acts in 1824 removed the underlying incentives for both weavers and merchants. This not only led to the loss of the London manufacture’s distinctive vocation of high-quality fabric production within the kingdom’s textile sector but also contributed to the decline of English silks internationally, thereby relegating its weavers to a fate not unlike that of the forlorn handloom weavers of cotton.

For the Lyon manufacture, the “institutional regeneration” of 1806 fostered incentives on both sides, as much through the effect of “unorganized custom”—that, for example, of the concrete transactions and everyday negotiations of the “democracy of the workshop³”—as through prescriptive measures and formalized proceedings of the *Conseil des prud’hommes*. Maintenance of this regulatory regime, even after the end of mandated tariffs in 1831, strengthened the competitive position of Lyon’s manufacture in international markets for luxury silk fabrics, where demand remained buoyant for several decades. To explain the different policy choices in London and Lyon, attention is directed to the political authority from which institutional measures and bodies originated and in relation to which they functioned. An important part of the explanation for the Spitalfields policy shift had to do with reliance of the institutional order there on Parliament, in contrast to that of the Lyon *fabrique*, constituted for the specific needs and interests of the city’s most important industry and involving the municipality

3 Ludovic Frobert, *Les Canuts, ou la démocratie turbulente, Lyon, 1831-1834*, Paris, Éditions Tallandier, 2009, p. 17-22; Ludovic Frobert et George Sheridan, *Le Solitaire du ravin, Pierre Charnier canut lyonnais et prud’homme tisseur*, Lyon, ENS Éditions, 2014.

and established local bodies such as the Chamber of Commerce. The political economy supporting the Spitalfields regime thus became readily subsumed by policy perspectives and interests that were national in scope and unresponsive to the specific circumstances of the manufacture for which the Acts had been designed.

A special merit of *L'Économie politique des soieries* is the attention it gives to the intellectual sources of this policy shift and to their influence on participants in the policy debates surrounding the repeal. Here political economy as a body of ideas moves to center stage. Ricardo provided the main intellectual support for the advocates of repeal. He even intervened personally in the debates for a brief moment prior to his death on the eve of the passage of repeal. Opposition to the repeal turned to texts and logic of Adam Smith to argue for preservation of the existing institutional order. Spitalfields weavers themselves were among these. In making their case for restoration of a fair wage minimum following repeal, they used Adam Smith to counter the “abstract principles” of the Ricardian school with the assertion of labor as “the source of all wealth.” They drew for further support on John Locke, Nassau Senior, and J.R. McCulloch (p. 207-208). This study also uses particular texts to elucidate the fallacy of the repeal as applied to the specific circumstances of the Spitalfields manufacture. Such is the 1826 essay by the young John Stuart Mill arguing for repeal as an integral part of the general opening of trade. The essay demonstrates the “relative disinterest for the concrete organization of production” in the priority given by advocates of repeal to “the question of commercial opening,” displaying political economy’s failure to grasp “the industrial dynamics specific to the production of quality goods” (p. 202-204). In contrast to Mill, the government trade representative John Bowring, otherwise favorable to free trade, brought to his very different assessment of Spitalfields a discretionary understanding of the special circumstances of silk manufacture acquired from personal observation of the workings of the Lyon *fabrique*. The treatment of Bowring’s ideas and role is remarkable for its deft integration of policy analysis, political context, and intellectual engagement in identifying, with precision and nuance, the key institutional variance accounting for the different economic trajectories of the London and Lyon manufactures in the wake of the 1824 repeal.

There was no equivalent policy shift for the Lyon manufacture and therefore little overt engagement there with ideas of political economy. Mention is made of J.B. Say's contribution to the spread of economic liberalism among Lyon's merchant class during the Restoration. Say is also cited as the main authority for economic matters among the journalists of the weavers' newspaper *L'Écho de la fabrique*. Otherwise, the doctrines of classical political economy are referenced as having been "mediated . . . by an ensemble of local publics" (p. 185) and as reaching Lyon's weavers only "through successive mediations of multiple local interpreters" (p. 271). More prominent were ideas of association, particularly those of Saint-Simonian and Fourierist socialism, which offered a counterpoint to the doctrines of political economy in public forums and in the weavers' press.

Yet formal reflection on the economy was not absent in Lyon. While the study and teaching of political economy of the kind associated with the classical political economists did not emerge in Lyon as a formal endeavor until after the period of this study, the nature and functioning of the economy commanded the interest of individual thinkers and teachers in the context of their preoccupation with broader issues. Two such individuals were the philosopher Antoine Blanc de Saint Bonnet (1815-1880), a leading voice of the literary, philosophical and artistic movement *l'école mystique de Lyon*, and Abbé Noirot, professor of philosophy from 1827 to 1852 at the Collège royal de Lyon. In *De l'unité spirituelle* (1841), Blanc de Saint Bonnet addressed the economy as a constituent element of society, understanding of which proceeded from an ontology of human nature grounded in Christian trinitarian theology. In *De la Restauration française* (1851), Saint Bonnet offered a comprehensive political economy, largely critical of contemporary tendencies. This philosophical approach was an extension of the larger project of reconciling post-Revolution liberalism with Christian moral thought put forward by the Lyonnais philosopher Pierre-Simon Ballanche (1776-1847). As noted by Ludovic Frobert, Ballanche inspired the writing of a number of social reformers in the period 1815-1851, notably Philippe Buchez and Auguste Ott⁴. Abbé Noirot's teaching of political and social economy in the decades before 1848 formed part of a second-year program of study at the Collège

4 Ludovic Frobert, "Christianisme, socialisme et économie politique, Ballanche-Buchez-Ott" in L. Loty, J. L. Perrault & R. Tortajada (dir.), *Vers une économie humaine*, Paris, Hermann, 2014, p. 129-148.

royal. This included introduction to the thought of Say, Blanqui, Storch, and Ricardo. Among Noiroi's students were Blanc de Saint Bonnet; future Dean of the Faculty of Letters of Lyon Guillaume Heinrich, who in 1849 offered a program of study of political and social economy; Sorbonne professor of foreign literatures and Christian philanthropist Frédéric Ozanam; and Henri Germain, founder of the Lyon bank *Crédit Lyonnais*. Abbé Noiroi's teaching thus shaped the thinking on economic matters of an entire generation of the city's future academic and business leaders⁵. Moreover, articles and reviews published in the *Revue du Lyonnais* prior to 1848 addressed a wide range of economic issues, and competitions sponsored by the Academy of Lyon over the same period included many themes pertaining to the economy. Especially favored were topics on social economy (*économie sociale*), a field that, after 1848, would emerge as a specialized domain of inquiry.

A bias against English political economy and that of its French cousin, J.B. Say, pervaded much of the teaching and writing on the subject in Lyon. The former were characterized as “materialist” and “egoist” centered on the individual and preoccupied exclusively with the production of wealth. Ricardo, in particular, was singled out for making of political economy an “inhuman science” in which the worker amounted to nothing more than “a machine”⁶. Lyon's economic thinkers emphasized instead “the complete human being”—taking account of humans' intellectual, moral, and spiritual as well as material and physical dimensions—or, as Abbé Noiroi put it, “knowledge of the soul (*l'âme*),” as the necessary foundation of economic science, along with “the laws that govern production, consumption or exchange⁷.” This was a stance not very distant from the perspective of “moral economy” from which weavers of Spitalfields countered the arguments of political economy in the debates preceding the 1824 repeal of the Spitalfields Acts (158). The fact that, in Lyon, such perspective was dominant among thinkers and teachers of economic ideas and was transmitted through the Catholic formation of an important part of Lyon's elite, meant that a culture of values and norms in economic matters was fostered there

5 Gerard Cholvy, *Frédéric Ozanam, L'engagement d'un intellectuel catholique au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2003, p. 94-98.

6 J.-C. Paul Rougier, *L'Économie politique à Lyon 1750-1890. Étude*, Paris, Guillaumin, 1891, p. 22, p. 28.

7 *Ibid.*, p. 55.

that facilitated shared understanding with weavers' representatives on cases brought before the *Conseil des prud'hommes*. This enabled the institutional order there, oriented towards conciliation and negotiation rather than prescription, to persist beyond the turmoil, violence, and weaver-merchant conflict of 1831-1834. Economic thought in Lyon in this way had an impact on behavior, even though, in contrast to London, it was seemingly absent from developments that mattered for the comparative history of institutions.

To such history *L'Économie politique des soieries* makes a signature contribution for what might be regarded as an exemplary “dispersed manufacture” during a critical period of industrial transition. The study lucidly articulates the distinctive, context-attuned features of two comparable historical cases of such manufacture, one receding through industrialization, the other persisting, and the institutional logic explaining their divergent trajectories. A refined grasp of relevant detail, especially of the specific economic features of these manufactures, elaboration of political and social context, and close attention to texts and arguments of contemporary political economy give the institutional analysis rich empirical substance as well as theoretical acuity. This is an achievement of the first order.

*
* *

Bernardo DAVANZATI, *Leçon sur les monnaies*, suivi de *Notice sur le change*.
Édition d'André Tiran. Traduction d'Anne Machet et Renée Tirelli,
Classiques Garnier, collection « Écrits sur l'économie », Paris, 2020,
152 p.

Cecilia CARNINO
Université de Turin

Dans sa monumentale *History of Economic Analysis*, publiée en 1954, Schumpeter avait identifié dans la *Lezione delle monete* de Bernardo Davanzati la version la plus élaborée (« *the “all-time high”* ») de la théorie

métalliste sur les origines et la nature de la monnaie (Schumpeter, [1954], 2006, p. 278). Davanzati avait été le premier à comprendre que le paradoxe de la valeur pouvait être résolu en introduisant le concept de valeur basée sur l'utilité (*ibid.*, p. 286). Avant Schumpeter, Arthur Eli Monroe avait souligné l'importante contribution de Davanzati à la théorie monétaire de l'époque moderne (Monroe, 1923).

Homme de lettres, reconnu en particulier pour sa version en langue vernaculaire des *Annales* de Tacite, Davanzati fut l'auteur uniquement de deux brefs essais sur des sujets économiques (auquel s'ajoute un texte d'agronomie, *La coltivazione toscana delle viti, e d'alcuni arbori*, publié en 1600). Ces deux essais monétaires acquirent une grande notoriété à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, et en particulier au XVIII^e siècle. La *Lezione delle monete*, après avoir été présentée par Davanzati à l'Académie de Florence en 1588, ne fut publiée que cinquante ans plus tard en annexe de la miscellanée *Scisma d'Inghilterra con altre operette*, éditée à Florence en 1638, et publiée à différentes reprises au cours du XVIII^e siècle. La *Notizia de' cambi*, rédigée en 1581, a également été publiée dans la même collection. John Toland réalisa une traduction anglaise de la *Lezione delle monete* (*Discourse upon Coins*) publiée à Londres en 1696. Cet essai a par ailleurs été publié en 1729 dans les *Prose fiorentine raccolte dallo pseudo smarrito accademico della Crusca* mais également dans le recueil en quatre volumes des essais sur la monnaie dirigés par Filippo Argelati et parus entre 1750 et 1759 sous le titre de *De monetis italiae*. Au sein de la collection intitulée *Scrittori classici italiani di economia politica* dirigée par Pietro Custodi et éditée en 48 volumes entre 1803 et 1805, les deux textes sur la monnaie de Davanzati furent publiés ainsi que mentionnés comme exemple emblématique de la valeur et de la primauté de la pensée économique italienne. Dans ce sillage, la revue toscane *Magazzino di letterature, scienze, arti, economia politica e commercio* se rappelait en 1805 comment Davanzati « avec une simplicité mercantile » (« *semplicità mercantile* ») avait « exprimé mieux que les écrivains ultérieurs, qui ont obscurci, plutôt qu'illustré, la clarté du sujet par l'obscurité des subtilités métaphysiques. La censure sévère du perspicace Galiani n'ôtera en rien la primauté du petit livre de Davanzati dans la liste de référence des auteurs qui ont mis leur réflexion au service de la monnaie » (« *detto assai più che i successivi Scrittori, i quali offuscarono, anzichè illustrare, la chiarezza della materia, con la oscurità di metafisiche sottigliezze. Le severe censure del*

perspicace Galiani non toglieranno giammai il primo luogo al piccolo libro del Davanzati, nella graduatoria degli Autori, che portarono la loro speculazione sulla moneta » (*Magazzino di letterature, scienze, arti, economica politica e commercio*, 1805, p. 116).

L'édition dirigée par André Tiran, parue aux Classiques Garnier, et à laquelle Anne Machet et Renée Tirelli ont collaboré en tant que traductrices, offre aux lecteurs une version française des deux essais monétaires, ainsi qu'une édition critique. Il s'agit d'une belle édition bilingue qui propose en vis-à-vis le texte italien et la traduction française. Si une traduction française de la *Lezione delle monete* avait été publiée dans les premières décennies du ^{xx}e siècle dans l'anthologie dirigée par Jean-Yves Le Branchu, et intitulée *Écrits notables sur la monnaie, ^{xvi}e siècle, de Copernic à Davanzati*, une traduction de la *Notizia de' cambi* faisait défaut. La présente édition est par ailleurs le fruit d'un travail important et méticuleux, qui allie les compétences d'un économiste, d'une italianiste et d'une traductrice italophone, et parvient à restituer les textes de Davanzati dans un français moderne, tout en étant fidèle à la terminologie et aux catégories économiques de la première époque moderne, en évitant aussi bien l'archaïsme que l'anachronisme.

En outre, cet ouvrage ne peut être réduit à une édition critique soignée des deux œuvres de Davanzati car il offre également un long premier chapitre intitulé « Vie et œuvres ». D'environ cinquante pages, ce chapitre va bien au-delà de ce que son titre suggère : il ne se limite pas à une présentation certes efficace de la vie et de l'œuvre de Davanzati (p. 9-13), mais propose également une reconstitution habile du contexte économique dans lequel ces deux essais sur la monnaie ont été rédigés. Entre la seconde moitié du ^{xvi}e siècle et la première moitié du ^{xviii}e siècle, les débats monétaires furent intenses. Le développement du commerce international et de l'industrie manufacturière a favorisé le renouveau des échanges intellectuels sur le rôle de la monnaie, ce qui permit l'émergence d'idées au fondement des réflexions du ^{xvii}e et du ^{xviii}e siècle. Sont ainsi abordées les questions monétaires qui bouleversèrent la France, l'Angleterre, l'Espagne et les anciens États italiens entre le ^{xvi}e et le ^{xvii}e siècle, une période durant laquelle la monnaie s'immisce d'une façon inédite dans l'activité économique et sociale. Parmi les thèmes évoqués, on peut citer la circulation des espèces et

du papier (p. 16-19), la demande de monnaie et la circulation et le pouvoir d'achat de la monnaie (p. 19-28), l'accroissement de la circulation monétaire (p. 30-31), l'échange monétaire et les opérations de crédit (p. 31-39), ainsi que les foires de change (p. 40-45).

En revanche, la dernière partie du chapitre est plus spécifiquement consacrée aux idées de Davanzati qui, dans ses textes sur la monnaie, a réussi à inscrire de nombreux concepts fondamentaux dans l'économie de l'époque moderne en proposant une reconfiguration d'un certain nombre d'idées déjà en circulation. D'un côté, Davanzati propose une conception métalliste, et de l'autre il apparaît à plusieurs reprises dans ses analyses une conception nominaliste, issue d'une tradition opposée, qui considère la monnaie avant tout comme un signe (p. 52-53). Cette tendance nominaliste s'illustre en particulier dans son analyse de la valeur et du prix. Selon Davanzati, qui perçoit le rôle clé de la rareté et qui distingue la valeur d'échange de la valeur d'usage, la valeur d'un bien dépend uniquement de l'utilité que l'acheteur lui attribue (p. 53-54). Un autre aspect fondamental réside dans la critique que formule Davanzati à l'égard de la pratique de l'altération de la monnaie. Le constat de l'inflation due à un excès de masse monétaire est la prémisse de la théorie dite quantitative de la monnaie. L'augmentation de l'offre de monnaie ou de sa vitesse de circulation, toutes choses égales par ailleurs, augmente les prix dans la même proportion. Enfin, Davanzati aborde la question de l'usure en défendant la légalité de l'intérêt de la monnaie (p. 59-60).

Les deux essais, *Lezione delle monete* et *Notizia de' cambi*, font suite à ce long chapitre introductif, avec la traduction française en regard. Un appareil de notes explicatives enrichit la traduction et constitue un précieux outil de contextualisation des textes. Toutefois, les notes de l'édition critique ne sont pas graphiquement distinctes de celles des textes originaux de Davanzati, étant simplement référencées par une numérotation arabe progressive. Ce choix ne permet pas de percevoir immédiatement le double niveau de notes, et laisse au lecteur le soin de les différencier entre elles. Cette édition se clôt par une bibliographie utile des œuvres de Davanzati et par une riche littérature secondaire au sein de laquelle prévalent les œuvres francophones, puis italiennes, mais ne comprend que peu d'œuvres en anglais, sans doute en raison d'un intérêt moindre des chercheurs anglophones pour Davanzati.

Quant aux éditions de référence des deux textes de Davanzati choisies pour cette édition bilingue, il est indiqué à la fin du chapitre « Vie et œuvres » que les essais sont extraits du recueil de textes sur la monnaie publié par le libraire et érudit Filippo Argelati (p. 60). L'édition d'Argelati comporte toutefois quelques imprécisions dans le paratexte, qui s'appuie sur une série d'annotations du philologue Anton Maria Salvini¹. L'édition des deux essais par Enrico Bindi, publiée à Florence en 1853, est sans aucun doute plus correcte d'un point de vue philologique. En 1988, Sergio Ricossa a par la suite publié une édition moderne des deux essais sur la monnaie de Davanzati. En outre, les textes italiens choisis pour réaliser cette édition bilingue dirigée par André Tiran semblent plutôt être ceux publiés dans le recueil des *Scrittori classici italiani di economia politica* de Pietro Custodi (Parte antica, t. II, 1804, p. 15-69). Des indications plus précises sur les éditions de référence choisies auraient peut-être clarifié cet aspect, permettant au lecteur de mieux se repérer.

Quoiqu'il en soit, cette édition française des écrits sur la monnaie de Davanzati est un ouvrage véritablement appréciable, fruit d'un travail minutieux, et représente une contribution importante à plusieurs égards. Tout d'abord, il démontre l'importance d'inscrire le sens des mots, des concepts, des idées dans leur contexte de production et de circulation. Les idées des penseurs du XVI^e et XVII^e siècles sont interprétées à partir d'un contexte théorique spécifique, mais également économique et social, se soustrayant ainsi à des lectures réductrices et anachroniques. Cet ouvrage dirigé par Tiran est l'aboutissement d'un dialogue entre différentes approches empruntant à l'histoire, à l'histoire des idées économiques et à l'histoire économique ; c'est le résultat d'une méthodologie de recherche fine, qui vise à analyser les idées et les structures économiques telles qu'elles ont véritablement existé, grâce à un travail approfondi sur toutes les sources qui peuvent contribuer à reconstruire la trame complexe du passé.

En publiant les traductions des deux essais de Davanzati, Tiran accomplit une opération culturelle de grande envergure, en contribuant à un projet de sensibilisation du public francophone à la pensée économique italienne de l'époque moderne, peu étudiée en raison justement d'une limite linguistique et d'une absence de traductions. Cet ouvrage s'inscrit d'ailleurs dans un programme de traduction en français de textes

1 Voir Adamo, 2019, p. 48-50.

italiens initié il y a presque vingt ans et qui a permis la publication de *De la monnaie* de Galiani (2005), des *Méditations sur l'économie politique* de Verri (2015), du *Bref traité sur les causes qui peuvent faire abonder les royaumes d'or et d'argent* de Serra, du *Discours au sujet des effets du change dans le Royaume* de De Santis (2020)². Dans cette perspective, cet ouvrage répond plus largement à la nécessité de revenir à une lecture directe des textes originaux, qui semble aujourd'hui fondamentale dans le domaine de l'histoire des idées, marquée par une certaine tendance à se baser toujours davantage sur une littérature secondaire, sans une lecture du texte original. C'est particulièrement vrai pour les textes en langue non anglaise, qui sont moins accessibles aux chercheurs parce qu'ils ne possèdent pas les compétences linguistiques appropriées. En outre, la décision de traduire les textes économiques dans d'autres langues que l'anglais, qui seraient potentiellement exploitables par l'ensemble de la communauté universitaire, est également une manière opportune de résister à l'impérialisme linguistique de l'anglais et au risque que celui-ci se traduise par un impérialisme culturel et scientifique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMO, Stefano [2019], « Recovering Unnoticed Ideas : On the English Translation of Bernardo Davanzati's "Lezione delle monete" » in L. De Michleis, L. Guerra, F. O'Gorman (éd.), *Politics and Culture in 18th-Century Anglo-Italian Encounters : Entangled Histories*, Cambridge Scholars Publishing, Newcastle, p. 47-75.
- ARGELATI, Filippo (éd.) [1750-1759], *De monetis Italiae variorum illustrium virorum dissertationes... Philippus Argelatus Bononiensis collegit*, Tipografia Palatina, Milano, 6 vol.
- CUSTODI, Pietro (éd.) [1803-1805], *Scrittori classici italiani di economia politica*, G. G. Destefanis, Milano, 48 vol.
- DAVANZATI, Bernardo [1696], *A discourse upon coins by Signor Bernardo Davanzati, a gentleman of Florence, being publicly spoken in the academy there, anno 1588 ; translated out of Italian by John Toland*, Awnsam and John Churchil, London.
- DAVANZATI, Bernardo [1852-1853], *Le opere di Bernardo Davanzati ridotte a corretta lezione coll'aiuto de' manoscritti...*, éd. Enrico Bindi, Le Monnier, Firenze, 2 vol.
- DAVANZATI, Bernardo [1988], *Lezione delle monete e notizia de' cambj*, éd. Sergio Ricossa, Fogola, Torino.

2 Voir Tiran, 2021.

- LE BRANCHU, Jean-Yves [1934], *Écrits notables sur la monnaie (xvi^e siècle). De Copernic à Davanzati*, Alcan, Paris, 2 vol.
- MONROE, Arthur Eli [1923], *Monetary Theory before Adam Smith*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.).
- SCHUMPETER, Joseph A. [1954], *History of economic analysis edited from manuscript by Elizabeth Boodly Schumpeter and with an introduction by Mark Perlman*, Routledge, 2006.
- TIRAN, André [2021], « Quelle méthode en histoire des idées : quelques réflexions sur un parcours et quelques résultats », *Journal of interdisciplinary history of ideas*, vol. 10, n° 20, p. 1-24.

*

* *

Laurie BRÉBAN, Séverine DENIEUL & Élise SULTAN-VILLET (dir.), *La Science des mœurs au siècle des Lumières – Conception et expérimentations*, Paris, Classiques Garnier, collection « Rencontres », 2021, 370 p.

Michel HERLAND
Université des Antilles
MÉMIAD – EA 2440

Que le titre soit mal choisi, car trop réducteur, n'enlève rien à l'intérêt de ce livre. Le XVIII^e siècle n'en occupe en effet qu'un gros tiers, encadré qu'il est, en amont, par des articles remontant jusqu'au Moyen Âge (André Lapidus montrant la désimbrication progressive de la religion et de l'économie à propos du taux d'intérêt) et allant, en aval, jusqu'à la fin du XIX^e siècle avec les discussions sur la relation entre économie et morale qui ont agité les économistes de l'école classique française analysées par Nathalie Sigot. Cependant les articles ne tournent pas tous autour de l'économie politique, loin de là. Celui de Jean Dellemotte sur « La figure du sauvage » apporte un éclairage bien venu sur certains débats actuels. Si le débat entre « monogénisme » (une seule origine pour tous les humains, la thèse défendue par l'Église) et « polygénisme » (Hume, Voltaire) n'a plus lieu d'être aujourd'hui, il n'est pas indifférent

d'apprendre, par exemple, que le sage de Koenigsberg, pouvait se déclarer à la fois monogéniste et convaincu de l'infériorité de la race noire. La théorie des climats (déjà chez Aristote et reprise en France par Jean-Baptiste Dubos, 1712, avant Montesquieu, 1748), ainsi que les considérations plus tardives d'Adam Smith (1776) sur les sociétés primitives ont finalement eu raison de l'argumentaire raciste, en expliquant par des causes objectives la différence des degrés de développement entre les peuples de la planète. Céline Spector, relisant *l'Esprit des Loix*, revient sur la question de l'esclave par nature, également chez Aristote, avancée non sans quelques remords par Montesquieu pour justifier l'esclavage dans les îles à sucre, contrairement à la position qui sera adoptée par Adam Smith. Le premier se montre néanmoins plus conciliant à l'égard des occidentaux qu'à l'égard des Africains victimes de la traite, en prenant acte, comme Mandeville, que la corruption des mœurs (par rapport à l'Antique) définit l'homme moderne. Parmi les treize contributions à cet ouvrage collectif, on peut revenir sur celle qui traite de l'école française d'économie, adepte d'une « science morale » opposée à la « science des richesses » de l'école britannique, une école qui prône la petite propriété, condamne Mandeville, fait du travail une vertu (et critique la charité qui peut la décourager), vante la solidarité du capital et du travail, stigmatise le travail des femmes qui contribue certes au bon marché mais « un tel bon marché est maudit » (Baudrillard, 1865), considère enfin que progrès matériel et progrès moral sont indissociables. Les autres contributions traitent respectivement des significations successives du terme « anthropologie », de l'étude des caractères chez La Bruyère et Smith, de l'apport d'Adam Ferguson (1767) à l'histoire des sociétés civiles, des prolégomènes d'une épistémologie des sciences sociales chez Thomas Reid (1766), des définitions respectives des mœurs chez Balzac et Tocqueville, de Claude-Nicolas Ledoux, architecte « moraliste », des combats du médecin Lafont-Gouzy contre la « dégénération », des héroïnes trahies chez Marivaux, Françoise de Graffigny et Choderlos de Laclos, enfin de l'arithmétique morale stendhalienne.

*
* *

Jérôme BALLET, *L'économie à l'épreuve de l'éthique. Bonheur, justice, marché*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2021, 352 p.

Delphine POUCHAIN
Sciences Po Lille
CLERSE – UMR CNRS 8019

Réconcilier l'économie et l'éthique. Tel est le défi auquel entend se confronter Jérôme Ballet dans son dernier ouvrage, publié en 2021 aux éditions De Boeck. Pour mener une telle entreprise, trois questions centrales guident successivement la réflexion de l'auteur : « 1) Comment le bonheur est-il pensé et mis en œuvre dans nos sociétés ? 2) Quelle place joue le marché dans l'organisation de nos sociétés ? 3) Quel degré d'équité ou d'iniquité acceptons-nous ? » (p. 17). Chacune à sa façon, ces trois interrogations reflètent le lien inextricable entre l'économie et l'éthique. Si la réflexion est théorique, l'objectif de l'auteur est éminemment pratique : construire une société plus vivable, une société dans laquelle nous arrêterons de « passer, en détournant le regard, à côté des gens qui meurent du fait de la pauvreté » (p. 278). Selon l'auteur, c'est la remise en cause des présupposés de l'analyse économique qui peut nous y aider. En suivant Jérôme Ballet, reconstruire les liens entre économie et éthique supposerait donc de déconstruire nos conceptions du bonheur, du marché, et de la justice. En d'autres termes, l'économie (tant la science de l'économie que sa pratique) serait ce qu'elle est devenue aujourd'hui – *id est* éminemment critiquable – parce qu'elle se serait égarée dans sa manière de penser ces trois thématiques. En s'autonomisant de l'éthique, la science économique s'est coupée par la même occasion de la possibilité de penser correctement le bonheur, le marché et la justice.

Sur la question du bonheur d'abord, traitée dans les premiers chapitres, l'auteur rappelle que ce dernier a trop longtemps été réduit par les économistes à un bien-être matériel, basé sur la maximisation de la consommation. Il déconstruit les termes de la relation revenu-consommation-plaisir-bonheur, source d'illusion (on reconnaît ici l'illusion

de la « fausse richesse » que dénonçait déjà en son temps Rousseau). Ce n'est pas l'accumulation de plaisirs qui donne un sens à la vie et fait la « vie bonne » dont parlait Aristote. Pour cette dernière, l'économie ne peut être qu'un moyen. Même la relation revenu-satisfaction des préférences-bien-être est plus que discutable soutient Jérôme Ballet, ne serait-ce qu'en raison de l'existence de préférences adaptatives (permettant de « s'adapter à son malheur » par exemple). Jérôme Ballet mobilise également les études qui mettent en évidence à quel point le revenu qui préoccupe l'agent économique est le revenu *relatif* et non le revenu *absolu* : contrairement à l'*homo oeconomicus*, les agents préfèrent la situation dans laquelle ils gagnent moins dans l'absolu, mais plus que leurs voisins (50 000 euros, quand leurs voisins ou collègues gagnent 25 000), plutôt que l'inverse (gagner 100 000 euros, contre 200 000 euros pour leurs voisins). Ces enquêtes montrent bien que le bonheur « se situe dans un contexte d'interdépendance et de comparaison qui amène les individus à ajuster leurs préférences et relativiser leur bonheur ou leur malheur » (p. 55). Quand un agent économique voit sa situation s'améliorer, mais moins que celle de son voisin, et surtout pour des raisons qu'il ne comprend pas, son sens de la justice est blessé. Comme le rappelait Milanovic (2007), les revenus que nous percevons ne sont pas seulement un moyen d'acquérir plus de biens et de services, ils constituent avant tout une reconnaissance tangible de la valeur que la société nous accorde. Il ne s'agit pas tant d'une question d'envie que du sentiment qu'une injustice a été commise et doit être corrigée. Dans tous les cas, Jérôme Ballet note que les conséquences sont particulièrement importantes pour les politiques publiques. Les réflexions sur l'économie comme science devant gérer l'abondance, et non la rareté, sont également très pertinentes dans la mesure où l'abondance et l'opulence suscitent avant tout envie et frustration chez l'agent économique. Il est utile de le répéter : « c'est l'abondance qui crée la rareté » (p. 98), comme l'ont montré anthropologues et sociologues.

La place du marché est ensuite étudiée par l'auteur à partir de la troisième partie de l'ouvrage, intitulée « La route de la servitude ». Il s'agit alors de s'interroger sur la moralité et l'équité du marché, en examinant les situations d'asymétrie d'information, d'asymétrie dans le pouvoir de négociation, voire les situations de coercition. Dans ces trois cas, on peut alors montrer que les agents économiques ne sont jamais

aussi libres sur les marchés qu'ils le pensent. Le marché comme « lieu d'échange volontaire » est une fiction, rendue possible par l'éviction des questions de pouvoir par les économistes *mainstream*. En effet, « l'échange volontaire, mécanisme au cœur du marché, n'a rien de volontaire. Il relève d'une nécessité » (p. 137). Certes, les asymétries d'information empêchent un fonctionnement optimal du marché, mais elles sont surtout consubstantielles d'une *domination* exercée sur ce dernier. C'est une tout autre conception du marché que fait alors émerger Jérôme Ballet, plus proche de celle des sociologues : le marché non pas comme instance de coordination, mais de *captation*, voire de *manipulation* (p. 150 et suivantes) : « Le marché n'est plus alors un espace d'expression de nos choix libres. Il est un espace de concurrence pour la domination sur les clients » (p. 155). Comme l'ont montré les travaux sur la concurrence imparfaite, les cinq conditions de la concurrence pure et parfaite ont précisément été pensées pour exclure toute idée d'un agent économique pouvant exercer un pouvoir sur un autre. Ces réflexions *qualitatives* sur le marché et sa nature s'accompagnent dans l'ouvrage de réflexions *quantitatives* quant à son extension dans la quatrième partie. Cette extension est pour l'auteur inquiétante dans la mesure où les incitations monétaires ne sont pas complémentaires aux incitations non monétaires, mais substituables : ainsi, des travailleurs bénévoles deviennent moins efficaces s'ils sont payés pour réaliser la même tâche. On dit donc que les motivations extrinsèques viennent remplacer les motivations intrinsèques, car monétariser une fonction peut conduire à la dégrader : le marché n'est pas neutre. Une majorité de gens sont prêts à faire gratuitement, par civisme par exemple, ce qu'ils ne feraient pas pour de l'argent. L'auteur rejoint ici les idées développées par Sandel (2014) dans *Ce que l'argent ne saurait acheter*.

La justice est ensuite abordée à partir de la cinquième partie (« Le soleil brille pour tout le monde, ou presque ! »). C'est l'occasion pour l'auteur de rappeler à quel point les questions de répartition des revenus et de redistribution sont – heureusement – revenues à l'agenda des économistes depuis les années 1970-1980. Comme Parienty (2018) récemment, il rappelle que la « théorie » du ruissellement relève du mythe, mais également que l'effritement de la classe moyenne dans les pays riches constitue un danger tant économique que politique. Jusqu'à l'OCDE, le déclin de la classe moyenne inquiète, dans la mesure où

elle constitue historiquement un « rempart contre les formes non démocratiques de gouvernement » (Milanovic, 2019, p. 209). Autre mythe à déconstruire, il n'y a pas d'arbitrage entre équité et efficacité. Pour l'auteur, « l'obligation morale de venir en aide aux plus démunis, et d'accepter une redistribution assez généreuse, s'impose à nous » (p. 270). On voit donc bien à quel point ici les questions de justice et de responsabilité sont liées, quand bien même nous ne serions pas forcément des « saints en matière de morale » (Wolf, 1982). L'agent économique ne peut se dessaisir de son devoir de justice. Mobilisant les travaux de Richard Wilkinson et Kate Pickett (2013, 2019), Jérôme Ballet note que les « riches » oublient trop souvent qu'eux-mêmes ont intérêt à vivre dans des sociétés davantage égalitaires. Pour lutter contre les inégalités, l'auteur reprend à son compte les arguments de Van Parijs (2009) en faveur d'un revenu de base inconditionnel.

Au croisement du bonheur, du marché et de la justice, les inégalités nous semblent constituer le fil directeur de l'ouvrage. Le bonheur, le marché, comme la justice, ont à voir avec la question des inégalités. Ces dernières rendent l'agent économique malheureux, peuvent être accrues par certaines configurations marchandes, et cela pose immanquablement des questions de justice. Les inégalités sont le thème permettant de faire « tenir ensemble » les différentes questions soulevées par Jérôme Ballet. Le « prix de l'inégalité » (Stiglitz, 2012) est devenu tel qu'il nous impose de repenser le bonheur, le marché et sa place, et la justice. Quand on prend au sérieux la question des inégalités, c'est tout l'objet de la science économique qui s'en trouve modifié : l'objet central de la science économique n'est plus la richesse des nations, la croissance (et les questions de production) mais les inégalités (et les questions de répartition), ainsi que l'a récemment défendu Pierre-Noël Giraud (2019). Selon ce dernier, c'est bien l'inégalité en elle-même, et non la richesse dans l'absolu, qui est devenue la question fondamentale de l'économie. Il suffit d'ailleurs comme le montre Giraud de voir à quel point les grands enjeux économiques de notre temps (que ce soient les conséquences de la mondialisation, le financement des retraites, les crises financières, l'endettement, le changement climatique...) ne sont pas pensables sans intégrer la question des inégalités.

Sur la méthode maintenant, l'auteur s'appuie sur des disciplines et des références très diverses, de la philosophie à la sociologie en passant

par l'économie expérimentale. Faits, théories, concepts, et expériences de pensée sont mobilisés pour défendre ses thèses. Précisons également que l'ouvrage de Jérôme Ballet se veut « un ouvrage d'éthique pratique appliquée à l'économie », c'est-à-dire d'après l'auteur « l'application de l'éthique à des questions usuellement traitées par les économistes » (p. 15). Ces formulations nous semblent ambiguës. Contrairement à la toute première phrase du livre (« Pourquoi l'économie devrait-elle se préoccuper d'éthique ? », p. 15), c'est ici davantage l'éthique qui devrait se préoccuper d'économie si l'on se situait dans le champ de l'éthique appliquée. Mais surtout, ces formulations semblent laisser entendre qu'économie et éthique ne seraient pas indissociablement liées, comme s'il pouvait finalement s'agir de deux registres différents : c'est pourtant la thèse inverse que l'auteur entend défendre. *L'économie à l'épreuve de l'éthique* est au final bien plus qu'un ouvrage d'éthique appliquée à l'économie, c'est un ouvrage qui donne à voir l'entrelacement *nécessaire* – au sens qui ne peut pas ne pas être – de l'économie et de l'éthique.

Pour retisser les fils entre économie et éthique, l'économiste contemporain n'est pas isolé. Il peut s'appuyer sur une longue tradition et sur de nombreux économistes, et non des moindres : Smith, Walras, Keynes, Sen... pour n'en citer que quelques-uns. C'est bien toute l'utilité de l'histoire de la pensée économique que de nous démontrer ce lien intrinsèque entre économie et éthique, et de nous aider à le penser. Sen (2001) rappelle ainsi qu'à côté de la tradition mécanique dominante en économie, toute une tradition *éthique* irriguait – et irrigue encore – la pensée économique. Cette tradition éthique est née avec Aristote, dont la théorie constitue sans aucun doute « [...] un horizon théorique fructueux pour établir le lien étroit entre éthique et économie, et montrer que cette dernière n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'atteindre d'autres fins extra-économiques, concernant plus généralement "l'épanouissement humain" (*eudaimonia*) et la "bonne vie" » (Giovanola, 2009, p. 435, notre traduction). Cet héritage historique, présent en filigrane tout au long de l'ouvrage, est plus que nécessaire pour penser à nouveaux frais les liens entre économie et éthique. L'explicitier aurait donné plus de force aux arguments de l'auteur. À côté des apports réels de la sociologie ou de la philosophie, l'histoire de la pensée économique est tout aussi riche d'enseignements pour mener à bien et consolider le projet défendu par Jérôme Ballet.

Pour prolonger les réflexions de Jérôme Ballet, on pourrait aussi se demander comment articuler dans la perspective de l'auteur bonheur, justice et marché. Nous sommes ici dans trois registres différents, comment faut-il comprendre leurs relations ? Faut-il ainsi circonscrire la place du marché, et rendre nos institutions plus justes, pour être plus heureux ? Il aurait été intéressant d'avoir davantage d'éclairage sur la façon dont l'auteur envisage la relation entre justice et bonheur : l'agent économique doit-il être traité de manière juste, mais aussi se comporter lui-même de manière conforme à la justice, pour être réellement heureux ? Peut-on faire l'hypothèse selon laquelle les injustices économiques, largement décrites par l'auteur, s'expliqueraient notamment par l'effritement de ce lien entre justice et bonheur ? La question des liens entre justice et bonheur est peu traitée, et apparaît surtout dans la conclusion du livre. Jérôme Ballet note tout de même que la générosité, la bienveillance, le don permettent de donner du sens à la vie (p. 339), et en ce sens nous pouvons ajouter qu'ils participent à leur façon au bonheur de l'agent économique. Ces développements permettent d'esquisser une réflexion sur la manière dont l'agent économique peut être plus heureux en se comportant de manière plus juste, ou, du moins, moins injuste. Jérôme Ballet indique d'ailleurs bien dans la conclusion de l'ouvrage que le bonheur dépend de l'équité, et plus exactement de sa perception (p. 341), à tel point que l'équité se trouve « au cœur de la jonction avec le bonheur » (p. 342). Il en appelle donc à la fin de l'ouvrage à une réconciliation des analyses du bonheur et du bien-être d'une part, avec les analyses des inégalités et de la justice d'autre part. S'il est attesté que l'agent traité injustement peut s'en trouver malheureux, il faut dire également davantage que l'agent qui traite l'autre de manière inéquitable peut se rendre malheureux lui-même. D'autres réflexions doivent encore être menées pour penser les interdépendances entre bonheur, justice et marché. En filigranes, c'est à notre sens la question de l'éducation de l'agent économique qui affleure ici : comment l'éduquer à des comportements plus justes, plus vertueux ? La montée des inégalités redonne toute la pertinence à ces questionnements, tout comme la crise écologique, moins abordée par l'auteur. Ici aussi, la tradition éthique de l'économie peut nous suggérer de précieux éléments de réponse.

Finalement, dès le premier paragraphe de l'ouvrage, l'auteur le déploie : « l'économie qui se déroule sous nos yeux est une abomination »

(p. 15) : pauvreté, travail des enfants, destruction de l'environnement... Les exemples ne manquent pas, comme si l'économie était bien la science *lugubre* dépeinte par Carlyle. Or ce n'est pas *la science économique* qui est une abomination, mais bien le comportement (dans la sphère économique) de certains agents. On peut parfaitement défendre l'idée selon laquelle l'économie n'est pas uniquement cette abomination, cette horreur économique, à condition comme le rappelle Jérôme Ballet de réconcilier l'économie et l'éthique, et de concevoir autrement le bonheur, la justice et le marché. L'économie pourra alors être autre chose que cette *joyless economy* dépeinte par Scitovsky (1978). Au-delà de ces réflexions théoriques, c'est alors une autre économie, inscrite dans la recherche de la vie bonne, que nous pourrons retrouver. Une économie et une société « où les gens considèrent que, tout compte fait, ils sont plutôt traités comme il faut » (p. 344). Certaines branches de l'économie sociale et solidaire parviennent aujourd'hui, tant bien que mal, à nous montrer la voie. L'ouvrage de Jérôme Ballet a l'immense mérite de nous inviter, économistes comme agents économiques, à prendre au sérieux cette possibilité.

BIBLIOGRAPHIE

- GIOVANOLAN, Benedetta [2009], « Re-Thinking the Anthropological and Ethical Foundation of Economics and Business : Human Richness and Capabilities Enhancement », *Journal of Business Ethics*, vol. 88, n° 3, pp. 431-444.
- GIRAUD, Pierre-Noel [2019], *L'inégalité du monde, Économie du monde contemporain*, Paris, Gallimard, Folio actuel.
- MILANOVIC, Branko [2007], « Why We All Care About Inequality (But Some of Us Are Loathe to Admit It) », *Challenge*, vol. 50, n° 6, pp. 109-120.
- MILANOVIC, Branko [2016], *Inégalités mondiales, Le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances*, Paris, La Découverte, 2019.
- PARIENTY, Arnaud [2018], *Le mythe de la « théorie du ruissellement »*, Paris, La Découverte, Cahiers libres.
- SANDEL, Michaël [2014], *Ce que l'argent ne saurait acheter. Les limites morales du marché*, Paris, Le Seuil.
- SCITOVSKY, Tobor [1978], *The Joyless Economy. An Inquiry into Human Satisfaction and Consumer Dissatisfaction*, Oxford, Oxford University Press.
- SEN, Amartya [2001], *Éthique et économie, Et autres essais*, Paris, PUF, Quadrige.
- STIGLITZ, Joseph [2012], *Le prix de l'inégalité*, Paris, Les liens qui libèrent.

- VAN PARIJS, Philippe [2009], « Basic Income and Social Justice : why Philosophers Disagree », Conférence à la Joseph Rowntree Foundation.
- WILKINSON, Richard & PICKETT, Kate [2013], *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, Paris, Les petits matins, Essais.
- WILKINSON, Richard & PICKETT, Kate [2019], *Pour vivre heureux, vivons égaux ! Comment l'égalité réduit le stress, préserve la santé mentale et améliore le bien-être de tous*, Paris, Les Liens Qui Libèrent.
- WOLF, Susan [1982], « Moral Saints », *The Journal of Philosophy*, vol. 79, n° 8, pp. 419-439.

*

* *

Pierre-Joseph PROUDHON, *Solution du problème social et autres textes (mars-juillet 1848)*, édité par Marc Laudet, Paris, Classiques Garnier, collection « Écrits sur l'économie », 2021, 499 p.

Michel HERLAND
Université des Antilles
MÉMIAD – EA 2440

Le problème économique n'est autre
que le problème de la centralisation et
de la gratuité du crédit.
P.-J. PROUDHON

Fallait-il rééditer les brochures et articles dans lesquels Proudhon, au moment de la Révolution de 1848, a défendu son projet d'une banque distribuant un crédit « gratuit » ? Sans nul doute, car il y a là de quoi intéresser aussi bien les historiens du socialisme que les historiens de la monnaie. Concernant plus précisément l'histoire de la pensée économique, rappelons que Proudhon, en défendant l'idée qu'un taux d'intérêt nul (ou presque) était le moyen privilégié pour favoriser une production et une richesse abondantes sera repris, avec

certaines nuances par Gesell (qui se réclamait de Proudhon) et (par l'intermédiaire de Gesell) par Keynes (« l'euthanasie des rentiers »). Cependant si Keynes fait bien l'objet d'une note en bas de page, M. Laudet ne s'intéresse pas dans son introduction à la postérité de Proudhon. Ainsi, bien qu'il consacre plusieurs pages à la critique de Proudhon par Léon Walras (*L'Économie politique et la justice*, 1860), il ne dit rien de la proximité entre les projets de Proudhon en matière bancaire et la Caisse d'escompte des associations populaires (1865-1868) dont Walras fut l'un des dirigeants. L'Introduction de Laudet se concentre plutôt sur l'influence que Fourier a pu exercer sur Proudhon (question complétée dans une annexe qui retiendra certainement l'attention de tous les proudhoniens).

Le titre du premier de ces textes – rassemblés ici dans l'ordre de leur première publication – *Solution du problème social* (et non *Solutions sociales* comme cela est bizarrement écrit dans l'Introduction, p. 16), est particulièrement trompeur puisque, en fait de solution, il contient surtout une critique de la « démocratie » opposée à une « république » que l'auteur appelle de ses vœux mais dont il ne précise malheureusement pas les contours, sinon qu'elle devrait être une « anarchie positive ». Il n'empêche que les pages sur la démocratie sont certainement celles qui peuvent intéresser aujourd'hui un large public : « La démocratie n'est autre chose que la tyrannie de la majorité » ; « Comme si de l'addition d'une quantité de suffrages pouvait jamais résulter une pensée générale » ; « Le moyen le plus sûr de faire mentir le peuple, c'est d'établir le suffrage universel » ; « la démocratie n'existe pleinement qu'à l'instant des élections... Cet instant passé elle commence son travail anti-démocratique ; elle devient AUTORITÉ » ; « Qui profitera le plus de l'enseignement gratuit, du riche ou du pauvre ? Évidemment ce sera le riche ». Certes, on ne suivra pas Proudhon dans tous ces décrets, lorsque, par exemple, il déclare « fatal que, sous le gouvernement démocratique, le Peuple soit exploité par le prolétariat ».

L'essentiel du livre est consacré aux projets de réforme du crédit. Il s'agit d'abord de détruire la « royauté » ou la « tyrannie » de l'or, ce « talisman » (le mot est déjà chez Fourier comme le note Laudet), cette « relique barbare », écrira Keynes. La solution est donc une monnaie affranchie de toute couverture métallique, dont Proudhon détaillera le projet dans plusieurs textes successifs. Cependant, avant d'en venir là,

Proudhon traite en premier lieu de tout autre chose, dans une Brochure pourtant intitulée « Organisation du crédit et de la circulation » (mars 1848) : « l'arrêt de la valeur », à savoir une réduction générale et auto-ritaire des revenus et des prix dont l'auteur attendait un certain effet redistributif en faveur des plus pauvres. Vient à la suite un premier exposé du projet de « Banque d'échange » qui sera précisé dans deux articles datés de novembre 1848. Il s'agit de créer non pas une « monnaie de papier » ou des « billets de banque », termes qu'il récuse mais des « bons d'échange ». On ne peut que regretter que l'éditeur ne présente pas l'analyse économique de ces propositions, Proudhon ayant une manière bien à lui et souvent déroutante de s'exprimer. Par exemple, ces bons d'échange seraient bien du papier monnaie, même s'ils se distinguent des billets existant à l'époque parce qu'ils ne seraient pas gagés sur du métal précieux (art. 18) et parce qu'ils bénéficieraient du cours forcé (art. 2, 12 et 55). La Banque d'échange crée sa monnaie en escomptant des traites et d'autres formes de crédit comme dans une banque moderne. Si le crédit n'est pas absolument gratuit, le taux d'escompte est cependant limité à 1 %. La Banque d'échange dispose d'une autre ressource que l'intérêt, la consignation des marchandises. Elle fonctionne dans ce cas comme un vaste Mont-de-piété ouvert à tous les commerçants et industriels en manque de débouchés. Au terme fixé par la consignation, si la banque est toujours en possession de la marchandise, celle-ci sera vendue aux enchères, la banque gardant pour elle une commission de 5 % sur la différence entre le prix de vente et la somme déjà perçue par le consignataire lors de son dépôt.

Présenté ainsi, le système proposé par Proudhon n'a rien de particulièrement révolutionnaire aux yeux des lecteurs habitués au fonctionnement du système bancaire moderne. Il ne fait à vrai dire que l'anticiper. Nous vivons en effet avec un système bancaire centralisé (en raison de l'existence d'une banque centrale), sous le règne d'une monnaie de crédit non convertible en métaux précieux mais seulement en monnaie étrangère (hors les périodes de contrôle des changes). Faut-il s'inquiéter, comme le fait Laudet dans une rare note, de l'omniscience d'une banque « connaissant individuellement tous les producteurs et consommateurs du pays, l'état de leurs affaires, etc. » ? N'est-ce pas ce qui existe aujourd'hui avec les registres des faillites, le fichier national des incidents de remboursement, etc. ?

Période révolutionnaire ou pas, la conjoncture politique n'était pas favorable à la création d'une institution comme la Banque d'échange ayant le monopole de l'émission monétaire. C'est pourquoi, Proudhon s'est résolu, en janvier 1841, à déposer les statuts d'une « Banque du peuple » appuyée sur un capital souscrit en « espèces » (en bonne monnaie) par des philanthropes (« elles ne portent point d'intérêt », art. 12) et simplement destiné à asseoir la confiance des adhérents, puisque les billets, baptisés désormais « bons de circulation » ne sont pas remboursables en espèces (art. 20). Ces nouveaux bonds sont émis, d'une part, contre espèces par les apporteurs de capitaux et, d'autre part, en échange de créances ou de consignations (voir *supra*). En vertu de l'article 21 des statuts, chaque adhérent est prioritaire pour acheter ou vendre aux autres adhérents. Ils constituent donc un réseau où circule une monnaie spécifique, ce qui nous rappelle les « SELs » (systèmes d'échange libre) d'aujourd'hui.

La théorie de Proudhon telle qu'elle apparaît dans ces textes soulève plus généralement deux questions, celle du profit et celle des débouchés. Concernant l'origine du profit, Proudhon est à l'unisson des socialistes : le profit est l'« aubaine » des capitalistes, une spoliation des travailleurs privés d'une partie du fruit de leur travail. Cependant, cela ne dit pas comment l'extraction du profit est possible. Dans un article du *Représentant du Peuple* daté du 2 mai 1848, il présente même un exemple qui démontre le contraire. Le salarié, payé 1000, serait contraint de payer sa consommation 1100 pour dégager un profit de 100 au bénéfice du « propriétaire-capitaliste-entrepreneur », ce qui paraît évidemment impossible. La solution envisagée alors par Proudhon, que le salarié s'endette de 100, est à l'évidence tout aussi irréaliste. Proudhon entrevoit néanmoins peut-être la solution lorsqu'il ébauche les deux solutions réalistes selon lui :

« Ou bien c'est le travailleur qui ne pouvant donner de son produit que le prix qu'il en a lui-même reçu, pousse le monopoleur [*i.e.* le capitaliste] à la baisse, et par conséquent le met à découvert de tout le montant des intérêts, loyers et bénéfices dont la propriété lui faisait un droit et une nécessité » : le produit est vendu 1000 au lieu de 1100 et le profit est nul. Proudhon entérine ici la triade de Smith : l'intérêt est le revenu du capital à côté du salaire, celui du travail et de la rente, celui de la terre, mais cela ne dit toujours pas comment le revenu du capitaliste peut effectivement être encaissé par lui.

« Ou bien c'est le monopoleur qui enlève au salarié partie de son capital social [ce qu'il a produit, ce pourquoi il a été rémunéré]. B, C, D, E, F, G, H, I, K, L [il y a un entrepreneur A et dix salariés dans l'exemple] ont produit dans l'année comme dix et ils n'ont consommé que comme neuf. En d'autres termes, le capitaliste a mangé un travailleur ». Deuxième hypothèse bien plus intéressante, car elle laisse peut-être entrevoir un résultat qui a été mis à jour par les théoriciens du circuit, *les capitalistes gagnent ce qu'ils dépensent*. Ici, pour que A puisse gagner 100 par travailleur, il faut qu'il s'achète à lui-même les produits que le travailleur n'a pas les moyens d'acheter, faute d'un revenu suffisant.

Autre question, celle des débouchés. Proudhon reprend à son compte la loi de Say. « Les produits s'échangent contre les produits : cet aphorisme de l'économie politique ne rencontre plus, aujourd'hui, de contradicteurs. Socialistes et économistes sont d'accord du fait et de la loi », écrit-il dans un article du *Représentant du Peuple* daté du 10 mai. Pour Proudhon, il suffit de favoriser la production (en l'occurrence grâce au crédit presque gratuit) pour que survienne l'abondance : « Par la Banque d'échange il y a réellement progrès à l'infini de la consommation, demande à l'infini du travail, en un mot, débouché à l'infini » (*Réponse à une lettre du citoyen Madol*). Selon l'expression consacrée, la monnaie n'est qu'un « voile » : « Les billets sont représentatifs de bonnes valeurs de commerce, c'est-à-dire de produits, remboursables par conséquent en produits ».

Au-delà de ces pétitions de principe, on trouve une tentative d'explication dans un article du 23 mai, « la Consommation c'est la commandite », une idée qu'il développe ainsi : « le consommateur devient le commanditaire de quiconque n'ayant rien à offrir à l'échange demande soit du travail, soit des instruments de travail. Que pouvez-vous nous offrir ? dit-on à ce producteur sans travail. Des feutres, des châles, des bijoux, etc., répond-il. Très bien ; prenez note de nos commandes ; portez-les à la banque, et sur la garantie de nos signatures, vous trouverez de l'avance, vous trouverez de quoi travailler, de quoi vivre, de quoi couvrir votre crédit, de quoi enfin vous enrichir ». Si les choses ne se passent évidemment pas ainsi, Proudhon a mis le doigt, sans visiblement en prendre conscience, sur l'objection à la loi des débouchés formulée par tous les économistes « de la demande ». Pour qu'advienne la production, il faut que les producteurs anticipent une demande à la hauteur de ce qu'ils produiront. En d'autres termes, il ne suffit pas de produire pour qu'une

demande équivalente s'ensuive. Dans l'exemple de Proudhon, la demande n'est pas seulement prévue, elle est concrétisée par des commandes fermes (comme d'ailleurs pour le « secteur machines » dans le modèle macroéconomique de Robinson-Eatwell), mais ce n'est pas l'essentiel, il est permis de voir dans cette brève citation des prolégomènes de la théorie keynésienne de la *demande effective*.

Proudhon est un auteur trop souvent verbeux, parfois obscur. Il a trop d'idées qui se contredisent – ce qui est d'ailleurs conforme à sa dialectique des antinomies ! – mais il pouvait se montrer un très fin économiste dont les intuitions allaient bien au-delà des enseignements de l'école classique alors dominante.

L'ouvrage inclut également la proposition de créer un impôt sur le revenu présentée par Proudhon ainsi que les débats à ce sujet à l'Assemblée nationale en juillet 1848 : intéressant témoignage sur le déroulement d'une séance à l'Assemblée lorsqu'une voix par trop originale tente de se faire entendre : « Je raisonne, messieurs, dira à un moment Proudhon, dans un ordre d'idées autre que le vôtre » !